

De: mercier.ca@sympatico.ca
Envoyé: 10 août 2026 12:55
À: 'Christine.Frechette.SAGU@assnat.qc.ca'; 'PremierMinistre@quebec.ca'; 'pspp.cala@assnat.qc.ca'; 'chef.pspp@assnat.qc.ca'; 'audree.meessen-pinard@assnat.qc.ca'; 'William.huynh-jan@assnat.qc.ca'; 'presse@conservateur.quebec'; 'communications@conservateur.quebec'; 'info@quebecsolidaire.net'; 'Ruba.Ghazal.MERC@assnat.qc.ca'; 'Sol.Zanetti.JELE@assnat.qc.ca'; 'Samuel.Poulin.BESU@assnat.qc.ca'; 'Marie-Claude.Nichols.VAUD@assnat.qc.ca'; 'Christine.Labrie.SHER@assnat.qc.ca'; 'Alex.Boissonneault.ARTH@assnat.qc.ca'; 'Maite.BlanchetteVezina.RIMO@assnat.qc.ca'
Cc: 'presidence@umq.qc.ca'; 'vfortin@umq.qc.ca'; 'mthiffault@umq.qc.ca'; 'jdemers@fqm.ca'; 'slepage@fqm.ca'; 'pgagnon@fqm.ca'; 'karine.spenard@coroner.gouv.qc.ca'; 'reno.bernier@coroner.gouv.qc.ca'; 'gehane.kamel@coroner.gouv.qc.ca'; 'ministre@mam.gouv.qc.ca'; 'baticonsult@sympatico.ca'; 'Marie-Dominique Giguère'
Objet: Courriel transmis aux cinq plus importants partis politiques provinciaux du Québec - Règlement sur la sécurité des piscines
Pièces jointes: Questionnaire Partis politiques v4SLM.pdf; Mémoire MAMH avril 2026 SLM.pdf; Questionnaire Partis politiques v4SLM.docx
Catégories: Important

Mesdames, Messieurs,

À deux mois des prochaines élections provinciales, notre regroupement de citoyens, le Comité Citoyens Piscine (« CCP ») souhaite connaître officiellement la position de vos partis concernant le [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](#) (« Règlement »), dont la date d'application est le 1^{er} juillet 2021, notamment en ce qui concerne les enjeux importants pour les piscines installées avant novembre 2010 (« piscines pré-2011 »), les deux reports qui s'en sont suivi et le mémoire que nous avons déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (« MAMH ») en avril dernier.

Pour rappel, ces piscines pré-2011 devaient dans un premier temps être conformes aux dispositions applicables du Règlement au 1^{er} juillet 2023. Le CCP a fait des représentations auprès des instances compétentes pour faire valoir que la période de temps qui suivait la pandémie de 2020 ne donnait pas suffisamment de temps aux propriétaires pour se conformer. Notre travail a permis d'obtenir un report au 30 septembre 2025. Par la suite, le CCP a découvert que les documents fournis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (« MAMH ») depuis près de quatre ans, que ce soit le document synthèse de deux pages destiné au grand public, le guide d'application de 18 pages destiné aux officiers municipaux et le formulaire d'autoévaluation de conformité de trois pages avaient induit non seulement les propriétaires en erreur, mais également les fonctionnaires municipaux. À la lumière de ce constat troublant qui a eu pour effet d'induire plusieurs propriétaires en erreur quant à leurs obligations réglementaires, le CCP a écrit une lettre à la ministre André Laforest le 25 août 2025 lui demandant un report à nouveau pour permettre aux propriétaires de se conformer, ce qui a été refusé. Estimant que les enjeux soulevés méritaient un nouvel examen, nous avons relancé la nouvelle ministre nommée du MAMH, Mme Geneviève Guilbault le 16 septembre 2025 qui a été réceptive à nos arguments. Il s'en est suivi un report de deux ans au 30 septembre 2027.

À la suite de ces deux reports, le CCP a poursuivi ses travaux afin de documenter plus rigoureusement les enjeux soulevés par le Règlement. Fort de renseignements obtenus de nombreux propriétaires de piscines

concernés et de l'analyse de 256 dossiers de noyades dans les piscines résidentielles de 2000 à 2025, nous avons produit un mémoire très étoffé sur les améliorations à apporter à ce Règlement. Ce mémoire, joint à ce courriel, a été transmis à Mme la ministre Geneviève Guilbault le 17 avril dernier; une présentation de ce mémoire avait été faite au préalable.

Notre mémoire met notamment en évidence plusieurs éléments qui, selon nous, méritent une réévaluation sérieuse du Règlement. Sans les reprendre dans ce courriel, nous vous invitons à en prendre connaissance à la section 2 de notre mémoire intitulée *Sommaire décisionnel*. En trois pages, vous prendrez la mesure de l'essentiel de ce mémoire.

Nous vous demandons donc respectueusement de bien vouloir répondre aux questions que nous avons regroupées dans le questionnaire ci-joint. Nous souhaitons rendre publiques les réponses des différentes formations politiques afin que les citoyens intéressés puissent connaître les engagements de chacun avant le scrutin du 5 octobre prochain.

Une copie du présent courriel est transmise à plusieurs organisations et intervenants concernés, notamment, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, le Bureau du coronar du Québec, le MAMH ainsi qu'à d'autres organismes intéressés par cette question de sécurité publique. Ce courriel est également transmis aux médias; sans plusieurs d'entre eux qui ont été nos porte-voix, des dizaines de milliers de citoyens auraient été spoliés.

Le Comité Citoyens Piscine est un regroupement citoyen indépendant et non partisan. Notre démarche n'a pas pour objet d'appuyer une formation politique, mais de permettre aux électeurs concernés de connaître les engagements des différents partis à l'égard de ce dossier.

Nous vous serions reconnaissants de nous transmettre votre réponse écrite avant le 2 septembre prochain. Tel qu'indiqué ci-dessus, les réponses reçues, de même que les éventuelles absences de réponse, seront compilées et rendues publiques dans un document comparatif qui sera transmis aux cinq partis politiques participants, aux médias, aux organismes intéressés et bien entendu aux propriétaires de piscines qui nous ont fait confiance dont pour certains par des contributions financières qui sans elles, ne nous auraient pas permis d'obtenir notamment ces deux reports pleinement justifiés.

Dans l'éventualité où nous devrions transmettre des renseignements additionnels d'ici au 2 septembre, nous remercions à l'avance chaque parti de bien vouloir nous indiquer rapidement les coordonnées de la personne-ressource avec laquelle nous pourrions communiquer à cette fin.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Louis Mercier pour le Comité Citoyens Piscine

Tél : 514-912-1964